



Projet de mise à jour et de valorisation du site Internet *www.photovoltaique.info*

photovoltaïque.info

Toute l'information sur le photovoltaïque

**Devenez mécène pour une information transparente,
objective et indépendante sur l'énergie solaire !**



HESPUL



Table des matières

<u>INTRODUCTION</u>	3
<u>LE SITE WWW.PHOTOVOLTAIQUE.INFO</u>	4
<u>Généralités</u>	4
<u>Contenu</u>	5
<u>Le projet</u>	6
<u>HESPUL ET LE PHOTOVOLTAÏQUE : UNE HISTOIRE LONGUE ET RICHE</u>	8
<u>Le Centre de Ressources photovoltaïque</u>	10
<u>La permanence photovoltaïque</u>	11
<u>La boîte email pv@hespul.org</u>	11
<u>LE MECENAT</u>	13



INTRODUCTION

Encore relativement peu répandu en France, le mécénat est soumis depuis 2003 à une définition légale et à une fiscalité spécifiques. Il offre à toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leurs domaines d'activité, la possibilité de **soutenir des actions d'intérêt général** dans différents domaines de la vie sociale.

Dans la foulée de la COP 21 et de la prise de conscience qu'elle a permise, la diffusion des connaissances relatives aux enjeux énergétiques et climatiques susceptibles de mettre en péril les conditions même de la présence de l'humanité sur la Terre et aux solutions à mettre en œuvre pour y faire face s'impose comme des axes forts à privilégier.

Chacun sait désormais que ces solutions passent d'abord par la **maîtrise des consommations d'énergie**, que l'on peut subdiviser entre la sobriété et l'efficacité énergétique, puis par le **développement des énergies renouvelables**, par définition inépuisables et faiblement impactantes sur l'environnement.

Parmi les différentes filières aptes à mobiliser à grande échelle et à coût maîtrisé des ressources disponibles en abondance, il ne fait plus aucun doute que le photovoltaïque, qui permet de produire directement de l'électricité à partir de la lumière du soleil, fournira **une part importante du « bouquet électrique » de l'avenir** : la décroissance rapide de ses coûts de production grâce à des fondamentaux solides et à une **dynamique industrielle puissante** l'a déjà mené à la compétitivité directe dans de nombreux pays sur tous les continents, et ce sera le tour de la France d'ici quelques années seulement.

L'effet photovoltaïque qui est la base de cette technologie, a été découvert en 1839 par le Français Antoine Becquerel. Le premier module, fabriqué en 1954 par l'entreprise américaine Bell, fonctionne toujours et la totalité des milliers de satellites indispensables à la vie moderne pour les télécommunications, les prévisions météo, l'exploration spatiale ou la défense, sans parler des sondes et des vaisseaux, ne peuvent fonctionner aujourd'hui que grâce à son extrême fiabilité.

Pourtant malgré toutes ces qualités, le photovoltaïque reste encore mal connu et parfois mal considéré dans notre pays. Des connaissances approximatives, une inflation d'informations peu étayées et souvent contradictoires, un flux permanent de messages commerciaux parfois agressifs se conjuguent pour rendre difficile d'y voir clair aussi bien aux agents économiques qu'aux décideurs politiques et aux simples citoyens.

Rendre **accessibles à tous** des connaissances qui évoluent rapidement, diffuser une **information objective et indépendante des intérêts particuliers**, éclairer les choix des citoyens, des entreprises et des collectivités pour leurs projets de façon à ce que le photovoltaïque puisse apporter à chacun d'entre nous et à la planète tout entière le meilleur de lui-même : voici ce que vous pouvez contribuer à réaliser grâce au mécénat d'entreprise que nous vous proposons.



LE SITE [WWW.PHOTOVOLTAIQUE.INFO](http://www.photovoltaique.info)

Généralités

Point focal du Centre de Ressources, le site Internet www.photovoltaique.info a été mis en ligne en accès libre en février 2009. Il est très vite devenu **LA référence française d'information sur la filière**, cité et relayé par de multiples acteurs pour guider les porteurs de projets dans leurs démarches administratives, à commencer par la quasi-totalité des **Espaces Info → Energie** et autres **Agences Locales de l'Énergie**. Il est également régulièrement utilisé et cité par de **nombreux organes de presse** dans leurs articles sur le sujet, mais aussi par les sites des acteurs majeurs du secteur de l'énergie que sont le **Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie**, **l'ADEME** ou **l'Institut National de l'Energie Solaire** (INES, qui dépend du CEA), mais aussi par le fournisseur alternatif d'électricité **ENERCOOP** et même par **ErDF**, pour qui il fait référence.

Sa fréquentation est passée de 11 000 visiteurs par mois lors de son lancement, à près de **35 000 visites mensuelles** aujourd'hui avec régulièrement des pointes à 90 000 et plus en cas d'actualité « chaude ». Ceci témoigne d'un **niveau de confiance particulièrement élevé dans la fiabilité des informations diffusées** et de leur actualisation en quasi-temps réel, ce qui est attesté par le fait que près d'un tiers des visiteurs arrivent directement sur le site, c'est-à-dire en tapant l'URL dans leur barre d'adresse et non en cliquant sur un lien à partir d'un autre site. Au-delà des simples consultations, le site a généré pour la seule année 2014 **plus de 55 000 téléchargements** de documents et outils libres de droits mis à la disposition des visiteurs intéressés.



Evolution du nombre de visites sur le site www.photovoltaique.info

La pertinence et la mise à jour du site Web sont assurées à la fois par le **contact quotidien** avec les professionnels, installateurs et industriels de la filière et avec leurs clients, et grâce à la participation d'HESPUL à de nombreuses **instances de concertation** et **groupes de travail** thématiques avec les administrations, les gestionnaires de réseau ou les organismes de formation.

Depuis le courant de l'année 2010, le site se trouve en permanence **a minima parmi les 5 premiers** quand ce n'est pas le premier référencé sous « Google » avec des mots clés liés au photovoltaïque, tel que : « **photovoltaïque** » ; « **photovoltaïque+info** » ; « **tarif d'achat** » ; « **tarif d'achat photovoltaïque** » ; « **information photovoltaïque** » ; « **crédit d'impôt pv** » ; « **auto-consommation** » ; etc..

Enfin le site est en **progression constante** dans le classement mondial des pages web établi par le site Alexa. Ainsi, www.photovoltaique.info est aujourd'hui classé 28 494^e site le plus vu en France (au 30/11/2015) et sa position **s'améliore jour après jour** ce qui dénote, après plusieurs années de traversée du désert, un net **regain d'intérêt** pour le photovoltaïque dans



HESPUL

notre pays.



Contenu

Les contenus du site www.photovoltaique.info sont directement rédigés par les salariés du pôle Photovoltaïque d'HESPUL. Ces **professionnels du secteur, aux compétences variées**, garantissent la véracité de leurs informations à travers un large spectre d'activités. Qu'il s'agisse d'analyses de textes réglementaires, de la réalisation d'études techniques et économiques, de suivi d'exploitation ou encore de formations, l'équipe de Pôle Photovoltaïque qui n'hésite pas au besoin à **demander leur avis à des experts** triés sur le volet, assoit jour après jour sa **légitimité à alimenter en contenu** le site www.photovoltaique.info.

Le site englobe la **totalité des sujets touchant au photovoltaïque**, depuis les principes de base de cette énergie jusqu'aux métiers et formations dans le secteur en passant par les enjeux politiques, économiques ou environnementaux, le cadre réglementaire ou encore les étapes à suivre pour la réalisation d'un projet. En outre, www.photovoltaique.info **archive, par date, toutes les informations portant sur la filière**, ce qui permet aux professionnels comme aux producteurs de pouvoir s'y retrouver dans les nombreux changements de réglementation qu'a subi le secteur en une vingtaine d'années.

En plus d'être une mine d'informations, le site web propose plusieurs ressources complémentaires :

- un **forum** sur lequel tout internaute peut poser ses questions dans le domaine qui l'intéresse avec un engagement de réponse dans les meilleurs délais ;
- des **outils** d'aide au **montage de projet** et d'**assistance à l'exploitation et à la gestion** d'installations photovoltaïques ;
- le **référencement systématique des publications** utilisées pour la rédaction du site ainsi qu'un **lexique** permettant aux visiteurs de mieux **comprendre et de s'imprégner complètement** de la thématique qui les intéresse ;
- une fonction très puissante de **recherche au sein du site** qui permet à tout un chacun de **trouver simplement et rapidement l'information** dont il a besoin parmi les 293 pages qui le composent actuellement.

<p>▼ 010. L'énergie solaire</p> <ul style="list-style-type: none"> 005. Le soleil, source d'énergie renouvelable 010. De la lumière à l'électricité 020. Les applications du photovoltaïque 030. Les enjeux environnementaux 	<p>▼ 050. Galerie de réalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> 010. Exemples de réalisations 20. Galerie photo
<p>▼ 020. Enjeux et perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> Enjeux à moyens et long termes 05. Historique et développement 10. Parité et autoconsommation 15. Contexte mondial 20. Acteurs du marché national 25. Recherche & innovation 	<p>080. Outils</p>
<p>▼ 025. Contexte français</p> <ul style="list-style-type: none"> 20. Le cadre réglementaire 30. Tarif d'achat 40. Coût et financement 50. Parcs photovoltaïques au sol 60. Photovoltaïque sur bâtiment 	<p>090. Publications</p>
<p>▼ 040. Systèmes et composants</p> <ul style="list-style-type: none"> brouillon, a ne pas publier 005. Vue d'ensemble 10. Modules photovoltaïques 15. Onduleurs 20. Raccordement au réseau 25. Suivi de production (en cours) 30. Intégration au bâtiment (en cours) 35. Normes, guides et sécurité 	<p>900. Investir collectivement</p>
<p>▼ 045. Métiers et formations</p> <ul style="list-style-type: none"> Formations continues Formations initiales courtes Formations initiales longues 	<p>999. Autres</p>
	<p>999. En-tête / Pied de page</p>
	<p>▼ 999. Réaliser un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> 0010. Particuliers 0020. Collectivités territoriales 0030. Entreprises 0040. Exploitants agricoles 0055. Copropriétés 0060. Professionnels du bâtiment 9999. Articles communs

Catégories et sous-catégories du site www.photovoltaique.info

Le projet

Après près de 9 ans d'activité et malgré tous nos efforts pour le faire progresser en qualité des contenus et en facilité d'utilisation, force est de constater que le site www.photovoltaique.info est devenu sous certains aspects obsolète lorsque l'on se réfère aux progrès fulgurants des algorithmes et des technologies qui sous-tendent aujourd'hui les moteurs de recherche. Il faut se rendre à l'évidence : il est temps pour le site de **faire peau neuve en repensant son design et son ergonomie** dans le but de **rendre toujours plus simple l'accès à l'information pour tous**. Pour cela, une refonte complète du site web est nécessaire et devra porter sur plusieurs points.



HESPUL



- Une **actualisation graphique**, dans le respect de la charte graphique actuelle. L'objectif est de **faciliter la recherche et la lisibilité des informations**, et d'inscrire davantage dans la durée l'aspect global du site tel qu'il est aujourd'hui.
- Une **amélioration de l'ergonomie**, afin que les internautes puisse **naviguer plus efficacement** au gré des articles et **trouver plus rapidement l'information** dont ils ont besoin.
- Un passage en « **responsive design** », afin que la navigation soit aussi confortable sur les écrans d'ordinateurs que sur ceux des smartphones ou des tablettes. Les lecteurs bénéficieront ainsi d'une **information accessible à tout instant et sur tous supports**.
- Une **mise à jour technologique des outils interactifs**, afin que ceux-ci s'intègrent parfaitement dans la nouvelle version du site et que leur **utilisation soit optimisée**.

Le coût de la réalisation de ce projet, qui s'inscrit dans une **dynamique de développement de la filière photovoltaïque** en ayant pour ambition d'assurer la pérennité du site d'information www.photovoltaique.info et de faciliter la tâche des porteurs de projets, est estimé à **20 000 €** : un montant somme toute modeste pour la mise à niveau d'un outil d'intérêt général apportant une contribution irremplaçable aux engagements de notre pays en matière de transition énergétique.



HESPUL



HESPUL ET LE PHOTOVOLTAÏQUE : UNE HISTOIRE LONGUE ET RICHE

L'histoire du photovoltaïque raccordé au réseau en France se confond avec celle d'HESPUL : créée en 1991 sous le nom de Phébus, l'association (devenue HESPUL en 2001) a réalisé sur ses fonds propres la toute **première installation** de ce type mise en service le 14 juin 1992.

Près d'un quart de siècle plus tard, les 10 m² de modules posés sur l'abri à bois d'une maison villageoise dans le département de l'Ain débitent toujours tranquillement leurs kilowattheures (kWh) solaires dans le réseau d'ErDF. Pourtant, que de chemin parcouru depuis cette époque pionnière !

Entre 1993 et 2001, HESPUL a assuré les débuts héroïques de la filière grâce à une succession de projets de démonstration financés par l'Union Européenne avec à la clé **plus de 300 maisons, PME et bâtiments publics** équipés de « toits photovoltaïques » un peu partout en France. L'association a alors vu ses efforts récompensés par l'instauration de l'**obligation d'achat en février 2000**, puis l'arrivée des premiers **tarifs photovoltaïques en avril 2002**.



La première installation raccordée au réseau de France

Après avoir été **fondatrice en 1999 – et toujours membre – de la Fédération Européenne des Énergies Renouvelables (EREF¹)** HESPUL a eu l'honneur d'être désignée en 2001 comme **représentante en France de l'Association Européenne de Promotion des Énergies Renouvelables Eurosolar²**. Celle-ci a été fondée par le regretté Hermann SCHEER, scientifique et homme politique allemand visionnaire décédé en 2010, qui a notamment été à l'origine de la fameuse « loi EEG » qui a permis à l'Allemagne de prendre le leadership mondial dans toutes les filières renouvelables.

Bien que toujours fidèle à l'esprit d'indépendance de ses fondateurs et adepte de l'implication dans les réseaux d'acteurs de terrain qui sont sa « marque de fabrique », HESPUL bénéficie de longue date d'une reconnaissance à la fois professionnelle et institutionnelle. Cela se traduit notamment par une **implication importante depuis le début des années 2000 au sein des instances dirigeantes du CLER - le Réseau pour la Transition Énergétique**, des échanges réguliers et extrêmement fournis avec l'administration, la CRE ou les Gestionnaires des réseaux ou encore une participation systématique à tous les groupes de travail, organes de concertation et sessions de consultation.

C'est à cette période que HESPUL est devenue, dans le cadre du dispositif mis en place par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes, « **Espace-Info-Energie** » **pour la partie rurale du département du Rhône** (aujourd'hui le « nouveau Rhône ») où elle est implantée. L'association a su élargir ses compétences à toutes les filières renouvelables et à leur intégration dans les réseaux, ainsi qu'à l'efficacité énergétique des bâtiments neufs ou existants, à l'accompagnement de projets, à la formation et à « l'éducation à l'énergie ». Ce sont là autant de volets humains aussi indispensables à l'urgent besoin de changement de paradigme énergétique que les évolutions purement techniques.

¹ <http://www.eref-europe.org>

² <http://www.eurosolar.de/en/>



HESPUL

photovoltaïque.info.



Le Centre de Ressources photovoltaïque

La publication en juillet 2006 d'un nouvel arrêté tarifaire a offert pour la première fois de réelles **perspectives de développement industriel** à la filière. C'est dans cette perspective qu'HESPUL a souhaité mettre son expertise et son retour d'expérience au service de l'intérêt général à travers la création d'un « **Centre National d'Information et de Ressources sur le Photovoltaïque** » accessible à tous et apportant toutes les garanties de **neutralité** et **d'indépendance**.

Soutenu par l'ADEME à travers une convention triennale signée en 2007 et renouvelée en 2011 puis 2014, ce projet est parti d'un **triple constat** fait quotidiennement par l'équipe d'HESPUL :

- l'urgence de répondre à une explosion du **besoin d'information neutre et objective** sur de nombreuses thématiques techniques, juridiques ou économiques liées à la conception et à la réalisation de projets photovoltaïques pour permettre aux maîtres d'ouvrage petits et grands confrontés à des offres commerciales difficiles à décrypter et à des conditions réglementaires et tarifaires complexes et fortement évolutives de s'y retrouver ;
- un **manque général des connaissances de base** sur le photovoltaïque indispensables pour bien en comprendre tout l'intérêt mais aussi les contraintes, et être en mesure de le replacer dans la problématique plus large des **nécessaires évolutions de notre système énergétique** mises en exergue notamment par le Débat National sur la Transition Énergétique de 2013 et la loi qui en a découlé en 2015;
- l'intérêt de pouvoir **collecter, analyser et capitaliser** le plus grand nombre possible de retours d'expériences afin d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et être en mesure de proposer des évolutions du cadre juridique, réglementaire et économique permettant un pilotage optimal des politiques publiques en termes de rapport coût / efficacité.



Répondre de manière efficace, cohérente et durable aux enjeux découlant de ces constats a été et reste l'objectif principal du Centre de Ressources. Celui-ci s'attache également à donner de la technologie et de ses acteurs une image de **sérieux** et de **responsabilité** propre à entretenir auprès des décideurs, et plus largement de l'opinion publique, une **perception positive** qui assoit la légitimité du soutien dont il a besoin pour assurer son développement futur.



HESPUL



Partant de ces constats et de cette orientation, le choix a été fait de miser sur l'étroite imbrication de trois activités complémentaires :

- un système de **veille permanente** sur toutes les thématiques directement ou indirectement liées au photovoltaïque et à sa mise en œuvre dans le « monde réel » ;
- le développement **des échanges et de la concertation** avec l'ensemble des catégories d'acteurs publics et privés de la filière afin de bien saisir leurs problématiques et de prendre en compte leurs besoins ;
- la **diffusion d'une information de qualité**, objective et indépendante de tous les opérateurs, y compris de l'association HESPUL en tant que telle, qui donne ses analyses et exprime son point de vue par ses propres canaux.

Le grand nombre de contacts établis d'une façon ou d'une autre par le Centre de Ressources attestent de l'intérêt du grand public pour l'énergie photovoltaïque. Ainsi, sur la période comprise entre avril 2014 et mars 2015, la permanence téléphonique du Centre de Ressources comptabilise **près de 1 000 contacts** téléphone ou mail.

Par ailleurs, l'intérêt de l'aspect « tout public » du Centre de Ressources tient dans le fait qu'il est en contact avec une **grande variété de profils**. Particuliers, artisans, bureaux d'études, producteurs d'énergie photovoltaïque, assureurs, collectivités et groupements citoyens, ou encore ErDF... le Centre de Ressources se tient à la disposition de tous pour **faire bénéficier chacun de son expertise**.

La permanence photovoltaïque

Cette permanence permet à tout un chacun de **joindre directement les conseillers** photovoltaïques par téléphone et de leur soumettre leurs questions, problèmes et situations pour lesquels on souhaite **obtenir une solution, une recommandation ou une orientation**.

En concentrant ainsi les appels externes spécifiques au photovoltaïque sur une demi-journée, l'objectif est d'inciter les demandeurs à **commencer par s'informer par eux-mêmes** via diverses sources (magazines spécialisés, sites Internet dédiés dont www.photovoltaique.info) ou de **prendre contact avec d'éventuels prestataires** (installateurs, bureau d'études, etc.).

Le nombre d'appels reçus pendant les permanences photovoltaïques varie en fonction de la période et de l'actualité de la filière, mais la moyenne sur l'année se situe entre **6 et 10 appels** réceptionnés et traités par chaque conseiller à chaque session, ce qui est d'autant plus remarquable que l'on constate une nette tendance des **demandes d'information ou d'aide reçues à porter sur des sujets de plus en plus pointus** qui font augmenter la durée moyenne de traitement de chaque appel.

La boîte email pv@hespul.org

En complément de la permanence téléphonique qui mobilise des moyens humains importants, une **adresse de messagerie dédiée (pv@hespul.org) a été créée** pour permet de joindre à tout moment les conseillers qui s'engagent à traiter, sauf cas particuliers, tous les messages reçus dans un délai de **2 à 3 semaines au maximum après leur réception**.

Les conférences et animations

Répondant à de fréquentes sollicitations, les conseillers d'HESPUL participent régulièrement à des **conférences sur différents thèmes autour du photovoltaïque** (aspects techniques, démarches administratives, fiscalité, enjeux financiers...). Ces conférences permettent aux porteurs de projet d'obtenir directement les informations dont ils ont besoin, mais aussi d'être **sensibilisés aux enjeux généraux de la filière** et plus largement des énergies renouvelables, voire de la transition énergétique, ce qui apporte du sens à leur projet.

Ainsi, nombreux sont les événements et colloques, **nationaux et européens**, auxquels HESPUL se rend afin d'intervenir sur différents points concernant le secteur du photovoltaïque. De même, l'association est régulièrement invitée à débattre de la question lors de **conférences événementielles ou en ligne**. Ainsi, HESPUL participe à des webinaires à destination tant des professionnels du milieu qu'à leurs clients.



Egalement, des « **petits-déjeuners photovoltaïques** » ont récemment été mis en place. Ceux-ci regroupent les professionnels et les intervenants d'HESPUL autour d'une **thématique unique liée au photovoltaïque** et d'une collation.

Toutes ces interventions, organisées ou non par l'association, lui permettent néanmoins de prouver sa **valeur** et son **expertise** sur les différentes questions qui gravitent autour de l'énergie photovoltaïque, **ses caractéristiques théoriques et ses applications pratiques**.



LE MECENAT

Encadré par la loi⁴, le mécénat est assimilable à **un don financier déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % des sommes versées**, dans la limite d'un plafond de 0,5 % du chiffre d'affaires des entreprises.

Ainsi, choisir un don de 5 000 € ouvrant droit à une réduction d'impôt de 3 000 € est possible dès lors que le chiffre d'affaires dépasse 1 000 000 €.

Exemples de montants de dons possibles en fonction du chiffre d'affaires et déduction fiscales appliquées

Chiffre d'affaires	Don	Réduction d'impôts
250 000 €	500 €	300 €
500 000 €	1 000 €	600 €
1 000 000 €	5 000 €	3 000 €

Le mécénat d'entreprise est un moyen privilégié pour l'entreprise d'**affirmer ses engagements** et d'**être en adéquation avec les préoccupations de son public et de ses clients**.

Le mécénat crée un **espace de rencontre entre l'entreprise mécène et l'association**, où chacun pourra échanger sur les objectifs et orientations des actions du projet. Le mécène s'engage à apporter **un financement ou un apport en nature** (moyens matériels ou humains) sur une durée spécifique.

L'association s'engage à **faire figurer le nom de l'entreprise donatrice sur le support d'information spécifique de l'action** (www.photovoltaique.info/mecenes) ainsi qu'en **3^e de couverture des rapports réalisés** dans le cadre du programme d'action.

Le mécène **pourra faire figurer son soutien au Centre de Ressources dans ses publications** selon les termes de la loi et avec la participation active de l'association.

N.B. : La loi permet à l'entreprise mécène de bénéficier d'un certain volume de services de la part de l'organisme soutenu à condition que la valeur des avantages ne représente pas plus du quart de la valeur du don consenti. La valeur de l'affichage du soutien du mécène ne devra donc pas dépasser ces limites.

⁴ Loi 2003-709 en vigueur depuis le 1er août 2003

Soutenir une action d'intérêt général au coeur de la transition énergétique !

La recherche active de partenariat sous forme de mécénat d'entreprise a pour objectif principal de permettre au site www.photovoltaique.info de pérenniser ses actions tout en conservant l'autonomie et l'indépendance qui lui sont propres et qui fondent sa légitimité.

Devenir mécène du site www.photovoltaique.info dès aujourd'hui, c'est saisir l'occasion de :

- donner l'opportunité au secteur de continuer à s'appuyer sur un outil performant et totalement indépendant, reconnu comme référent national ;
- pérenniser le conseil, la mise à disposition et le partage d'informations neutres, indépendantes et objectives sur le photovoltaïque ;
- contribuer à l'émergence d'une filière photovoltaïque française responsable, exemplaire et respectueuse des enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la transition énergétique ;
- contribuer à rendre au photovoltaïque l'image positive qu'il n'aurait jamais dû perdre ;
- pouvoir vous afficher sobrement et efficacement aux côtés de ce projet d'intérêt général *via* une page spécifique du site web www.photovoltaique.info/mecenes.

HESPUL

Association loi de 1901

N° SIRET : 402 178 701 000 31 - Code APE : 913E

Siège social : Les Nioules 69550 Amplepuis

Bureaux : 14 place Jules Ferry 69006 LYON

Tel. : 04 37 47 80 90 – Fax : 04 37 47 80 99 - www.hespul.org

CONTACTS :

Responsable légal : Paul COSTE, Président : info@hespul.org Responsable administratif : Marc JEDLICZKA, Directeur Général

marc.jedliczka@hespul.org

Responsable technique : Mélodie de l'Epine, Coordinatrice pôle Photovoltaïque

melodie.delepine@hespul.org